

## LES NOMS EN LOK- ET LE CULTE DE SAINT MICHEL EN BRETAGNE

M. Debary a consacré un article intéressant et documenté aux « Origines du culte de saint Michel en Bretagne » (*Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, XLVI, 1966, p. 47-63). Il conclut (p. 62) que « dans la presque totalité des cas le culte de saint Michel en Bretagne ne doit pas être antérieur au XI<sup>e</sup> siècle ». Dans le cours de ce travail, l'auteur est amené à répondre assez longuement aux arguments avancés dans deux études que j'ai publiées dans la *Revue internationale d'Onomastique* (« Chronologie des noms en Lok », 1962, p. 85 ; « Les noms en Lok », 1963, p. 63), où je montrais que ce culte était antérieur à cette date. La critique de M. Debary, dont les arguments sont presque intégralement reproduits plus loin, ne m'a nullement convaincu.

Avant de les examiner, une remarque préalable s'impose. Dans les deux articles ci-dessus, il n'était pas question, de façon spécifique, des origines du culte de saint Michel. Ce sujet n'était abordé qu'indirectement, dans la mesure où il intéresse les noms bretons en lok, assez nombreux. Il y était montré que la thèse de R. Largillière, selon laquelle ces toponymes seraient toujours relativement tardifs, n'apparaissant qu'au XI<sup>e</sup> siècle, était mal fondée. L'un de ses arguments était qu'on « ne les rencontre ni en Galles, ni en Cornwall » (R.L., *Les saints et l'organisation chrétienne primitive...* Rennes, 1925, p. 18). Or, en Cornwall, la paroisse de Luxulyan est bel et bien un « lok ». Plus précieuse encore est la forme Wenlock, « le monastère blanc », attestée, dans le Shropshire (Angleterre) : car il s'agit d'un nom remontant au moins au milieu du VII<sup>e</sup> siècle (cf. EK WALL, *Concise Oxford dict. of English place-names*, 3<sup>e</sup> éd. Oxford 1947 ; JACKSON, *Language and history in early Britain*, Edimbourg 1953, p. 478-479). Un autre argument était que, aucun nom en « lok » n'apparaissant dans la zone est de Bretagne, de langue bretonne avant les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., ces toponymes « sont postérieurs au recul du breton » (*ibid.*). Ceci, non plus, n'est pas exact ; on trouve des noms en lok-, même en pays nantais.

En réalité, des études postérieures sur le même sujet m'ont convaincu que j'étais resté bien en deçà de la vérité. Il ne peut être question, ici, de développer le résultat de ces recherches, qui feront l'objet d'un travail à part. Mais il est nécessaire d'en donner un aperçu.

R. Largillière dans ce travail, comme, pratiquement tout le monde par ailleurs, est d'avis que le breton lok est un emprunt au latin locus, pris dans le sens de « locus sanctus ». La question n'est pas aussi simple que cela. L'o du latin locus était bref. Or, on rencontre, dans beaucoup d'exemples anciens, des formes diphtonguées comme *laucus* ou *loucos* qui laissent entendre une origine différente. D'autre part, on constate, aussi bien dans l'île de Bretagne qu'en Gaule, dans des documents rédigés en latin, un emploi tout à fait particulier de *locus*, *loca*. En Grande-Bretagne, le géographe de Ravenne, qui écrivait au VII<sup>e</sup> s., mais qui donne, en ce qui concerne cette région, des listes où n'apparaît aucun nom postérieur à l'Adventus Saxonum, enregistre les loca suivants : Locus Maponi, Locus Mixa, Locus Panovius, Locus Minox, Locus Taba, Locus Manavi, Locus Segloes, Locus Dannoni (cf. RICHMOND, *Roman and native in N. Britain*, 1958, p. 148-149 ; RICHMOND, *Roman Britain*, Penguin books, 2<sup>e</sup> éd., 138-139 ; ANN ROSS, *Pagan Britain*, Londres, 1967). Le premier de ces noms est clairement le « locus de Mapon (ou Mabon) », c'est-à-dire le dieu celtique de la jeunesse. C'est aujourd'hui Clochmabenstane, en Ecosse, toponyme mi-brittonique, mi-anglais « la cloche de Mabon » avec, ajouté par les anglophones, staen = angl. mod. stone « pierre ». Mais la forme brittonique elle-même a été refaite, car « cloch » s'est sûrement, ici, substitué à « loc ». La plupart des autres « loca » sont des lieux de réunions des cantons : par ex. « locus Dannoni » (ou Damnonii) est le « lieu de réunion des Damnonii ». Cette interprétation ne peut faire aucun doute. En Gaule, en effet, on n'a pu, à l'heure actuelle, interpréter divers « loca », car le sens en échappait. En 1885, Camille Jullian, surpris de rencontrer ici et là des dédicaces « genio loci » se demandait : « Faudrait-il conclure que le genius loci est le génie du chef-lieu du pagus ? » Mais il ajoutait : « La question doit ... être réservée » (C. J., *Bulletin épigraphique*, 1885, p. 178). Certains noms qui, comme Sidoloco, Sidolouco, Sedelaucum, aujourd'hui Saulieu, Côte-d'Or (cf. WHATMOUGH, *Dialects of ancient Gaul*, 179) désignent des lieux reconnus par l'archéologie comme ayant été des lieux de culte païens, contiennent ce même loucos comme premier ou second élément. On se rendra compte de l'intérêt du fait si l'on songe que ce même terme entre en composition dans le nom des plus anciens et des plus réputés monastères chrétiens, par exemple Ligugé (Locociacus, Locodiacense Mm, Grégoire de Tours, *H.F.*, IV, 39) ou Loches (Loccis, Luccoe vicus, *H.F.*, X, 31), et que ces toponymes n'ont pas été expliqués de façon satisfaisante. D'autres noms semblables ont été relevés. Ceci suffit déjà pour justifier la théorie selon laquelle locus, dans

le sens de « locus sanctus », n'est que l'« interpretatio romana » d'un terme existant aussi bien en celtique continental qu'en celtique insulaire, dérivé de l'i.e. \*leuk, sansk. lokah « espace libre » et qui désignait une clairière sacrée. C'est sûrement ce que J. César voulait désigner quand il parlait du « locus consecratus » où se réunissaient les Carnutes (*B.G.*, VI, 13). Car si le latin avait bien possédé un dérivé lûcus de ce même \*leuk, le mot avait pris le sens de « bois sacré » et même « bois » tout simplement. Or, il existait en celtique un autre terme, vx celtique \*nemeto-s, pour exprimer le « bois sacré ». Lûcus, en l'occurrence, aurait donc prêté à confusion.

Ceci dit, voyons les arguments de M. Debary, non sans relever qu'il n'a pas, dans son étude, tenu compte des observations déjà faites sur les noms en « lok » dans les deux articles de la *R.I.O.*

Tout en reconnaissant que diverses abbayes ou églises consacrées à saint Michel en Gaule remontent aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s., M. Debary estime cependant « assez peu probable qu'en Bretagne, où n'existe pas un seul sanctuaire célèbre ou jadis célèbre dédié à saint Michel, son culte y soit apparu avant les invasions normandes » (*art. cité*, p. 57). « L'abbaye Saint-Michel n'aurait pas joué un rôle important dans la diffusion de ce culte. » La preuve en serait que « les lieux de culte dédiés à saint Michel et ... les possessions de l'abbaye du Mont Saint-Michel en Bretagne ne coïncident pas » (p. 57). C'est surtout en Normandie et en Cornwall que le rayonnement de l'abbaye a joué et mes déductions « auraient le défaut de ne pas tenir compte de ce fait capital » (p. 60). « On ne voit pas comment, antérieurement aux invasions normandes, le culte de saint Michel aurait pu s'introduire en Bretagne armoricaine qui restait une région en grande partie imperméable aux influences romanes » (p. 61). « Il n'est absolument pas démontré que saint Michel ait remplacé partout Mercure ou Mithra dès que le christianisme s'est substitué au paganisme antique » (*ibid.*).

Dans les articles de la *R.I.O.* j'avais relevé que Bède (qui est mort en 735) signale déjà, dans le Northumberland, à Hexham, un cimetière consacré à saint Michel (*Hist. ecclés.*, V, 2) ; qu'en Galles, les *Annales Cambriae* font état d'une église Saint-Michel en 718 ; qu'en Cornwall, le culte de l'Archange est florissant dès 1086, ce qui ne veut nullement dire qu'il ne date que de cette époque. Dès lors, comment concevoir que ce même culte ne soit apparu en Bretagne qu'au XI<sup>e</sup> siècle ?

Aux exemples cités on peut en ajouter d'autres qui précisent le genre de lieux que l'on plaçait sous la protection de ce saint, et, quand cela est possible, donner quelques dates de l'époque où le culte est constaté, ceci aussi bien dans l'île de Bretagne qu'en Irlande.

En Cornwall, en dehors de nombreuses églises dédiées à saint Michel, des endroits isolés (îles en particulier) ou élevés ont été placés sous son invocation. C'est le cas de Carhays, dont l'église se trouve sur une colline élevée et que l'on appelait Lanvyhal « l'église de Michel » en cornique. La chapelle de l'île Looe a pour patron saint Michel, comme le mont Saint-Michel du Cornwall. A Rame Head, dans un endroit isolé et exposé au bord de la mer, il y a une chapelle de Saint-Michel. La colline connue sous le nom de Carn Brea est l'une des plus élevées du duché (près de Redruth), et j'ai récemment montré, dans un journal du Cornwall, que « brea » (« bre » en 1505 dans *Beunans Meriasek*, aux vers 784 et 966) ne pouvait être ici un substantif, mais un adjectif, ayant le sens de « élevé, noble », comme dans le nom de Mene Bre, en Bretagne, et il en va de même dans le nom qui suit. Or, un document de 1698 nous apprend que le bas de la colline s'appelait jadis « Troose Mehal », c'est-à-dire « pied de Michel ». Chapel-Carn-Brea, la colline la plus occidentale des îles britanniques, était, selon C. Henderson, l'un des meilleurs historiens du Cornwall, placée sous l'invocation de l'Archange (Réf. : C. HENDERSON, *Cornwall and her patron saint, in Essays in Cornish history*, Oxford, 1935, 197-201 ; *West Briton and Cornwall advertiser*, 21 novembre 1928).

En Angleterre, dans le Herefordshire, comté voisin du pays de Galles, on relève un toponyme Michaelchurch, traduit du vx gallois Lann Mihacgel. Le professeur Jackson estime que cette « traduction » a eu lieu dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle (*Language and history in early Britain*, Edimbourg, 1953, p. 222-223 et 244). La forme complète du nom gallois ancien, que donne B.G. Charles (*Angles and Britons*, Cardiff 1963, p. 91) est intéressante : ce nom était « Lann Mihacgel cil luch », c'est-à-dire « situé dans un endroit retiré (« cil ») qui est un étang (luch). Dans l'actuel pays de Galles lui-même, les églises dédiées à saint Michel sont très nombreuses : il suffit de consulter pour cela le cartulaire de Llandaff.

En Irlande, on constate un culte de l'archange très ancien. Au large de la côte du Kerry, il y a une petite île connue sous le nom de Skellig Michael « Roche de Michel ». Il y avait là un établissement monastique bien avant les invasions normandes. L'ermite qui y vivait au moment de ces invasions, un certain Etgall, fut enlevé par les Vikings en 823. Le commentateur du

récit irlandais des invasions des hommes du Nord (*Cogadh Gaedhelre Gallaibh*, Londres 1867), J.H. Todd, relève, p. xxxviii, note 1, que « it was common, from the Vth century, to dedicate such rocks to St Michael the Archangel ». Un Irlandais, qui écrivait aussi en latin, Maelisu Ua Brolchain, mort en 1056, a écrit un hymne « A l'Archange Michel » (publié par le *Gaelic Journal*, vol. IV, p. 56) qui suppose une popularité déjà grande de ce saint en Irlande.

A la lumière de ces faits, examinons maintenant les critiques de M. Debary.

Contrairement à ce que pense cet auteur, antérieurement aux invasions normandes, il a existé des relations diverses entre la Bretagne et la Normandie : la frontière entre la Bretagne et l'actuel département de la Manche, pour ne parler que de lui, a été bien longtemps floue avant les invasions. Postérieurement au traité de Compiègne du 1<sup>er</sup> août 867, conclu entre Salomon et Charles le Chauve, non seulement l'Avranchin, mais le Cotentin sont devenus bretons (*Annales Bertini, Rec. hist. Fr.*, VIII, p. 96). La Chronique anglo-saxonne, sub an. 889, constate que Saint-Lô, appelée Sand Lodan, « se trouve entre les Bretons et les Francs », et, sub an. 890, que les Bretons se battirent contre les « Danois » et furent victorieux (éd. G.N. Garmonsway, Londres 1953, p. 82-83 et n.). Ce n'est que vers 933 que le duc de Normandie devint maître du Cotentin et de l'Avranchin, ce qui n'empêcha pas les Bretons de continuer à attaquer ces régions. Il y a eu, du reste, implantation certaine de Bretons dans la Manche. Il est souvent difficile de les situer dans le temps, mais un territoire comme Bretantot (Treauville) est très suggestif, puisqu'il est vx norrois, « la pièce de terre avec habitation (vx nor. topt, tupt ; cf. Criquetot, Bouquetot) des Bretons ». J'ai montré par ailleurs que les îles dites aujourd'hui « anglo-normandes » étaient en réalité bretonnes lorsque, en 933, elles furent incorporées au duché de Normandie. Ces îles, et en particulier Guernesey, se trouvèrent dès lors, en raison des principes de la navigation ancienne, sur la route qui liait à la fois l'est de la Bretagne et l'ouest de la Normandie à l'ouest des îles britanniques, et donc au Cornwall. Or, j'observe que M. Debary ne fait nullement état de tous ces faits, et présente plus ou moins Bretagne et Normandie comme immuablement séparées depuis des siècles, avec, seulement, quelques mariages princiers, postérieurs à l'an 1000.

Selon M. Debary, je n'aurais pas tenu compte d'un fait capital : « C'est surtout, écrit-il, en Normandie et en Cornwall que le rayonnement de l'abbaye (du Mont Saint-Michel) a joué », « la Bretagne restant en grande partie imperméable aux influences romanes ». Que M. Debary me permette de lui faire

remarquer qu'il y a surtout un fait fondamental qu'il néglige, c'est que, au haut moyen âge, et, partiellement même au bas moyen âge, le pays de Galles, le Cornwall, la Bretagne, et, même à certains égards l'Irlande étaient liés par ce que les historiens anglais appellent les « western sea-ways » ou « routes maritimes de l'ouest », routes dont l'existence explique, seule, quantité de faits culturels et autres depuis une époque bien antérieure au début de l'ère chrétienne. Sir C. Fox, O.G.S. Crawford, Bowen et d'autres ont montré l'importance de ces routes dans l'histoire du christianisme dans les pays celtiques. Les saints celtiques sont quasiment les mêmes des deux côtés de la Manche. Certes, en l'occurrence, il ne s'agit pas d'un saint celtique. Mais l'on sait qu'en Irlande au moins la pratique consistant à donner pour éponyme aux lieux du culte un saint celtique fut précédée par une pratique analogue à celle qui fut la règle en pays de langue romane. D'autre part, les localités placées sous l'invocation de saint Michel, en Grande-Bretagne, ne se trouvent nullement dans la partie est, ouverte aux influences de la France du nord. Comme l'Irlande est également à considérer, il est clair que, s'agissant de la propagation du culte d'un saint continental, c'est en Bretagne continentale qu'il faut rechercher l'origine de cette diffusion. Certes, Hexham, où nous avons constaté l'existence d'un cimetière placé sous l'invocation de saint Michel à la fin du VII<sup>e</sup> s., est en Northumberland, et l'on pourrait penser à une autre origine, d'autant que le fondateur du monastère de cette ville, Wilfrid, n'était pas un celte. Mais le royaume de Northumbrie ne fut créé qu'au début du même siècle, d'une part, et, d'autre part, il y a dans les institutions de ce royaume, à une date tardive, la preuve de la permanence de Celtes (H.M. Chadwick, *Studies in Anglo-saxon institutions*, 1905, p. 91-93).

Par ailleurs, on sait que quelques « saints » bretons sont effectivement venus du nord. Au Cornwall, il est bien connu, aussi, qu'il a existé un monastère « de saint Michel ». Mais, selon les termes de C. Henderson, « there was a community of Celtic monks on the Mount long before Edward the Confessor gave it away as a daughter-church to the more famous Mount across the water » (C.H., *Essays*, p. 197), comme il y en avait aussi, par exemple, sur le fameux rocher de Tintagel. Il y avait alors déjà plusieurs siècles, nous l'avons vu, que des îles ou lieux retirés de Grande-Bretagne et d'Irlande étaient placés sous l'invocation de l'Archange. Au surplus, toute la toponymie, toute l'hagionomastique du Cornwall, ou peu s'en faut, sont les mêmes que celles de la Bretagne. En dehors de quelques rares noms de saints anglo-saxons, que l'on trouve dans l'est du pays, et d'un petit nombre de noms de saints

continentaux (Saint Germans, en 1018, « into sanctae (*sic*) Germanes mynster », *Anglo-saxon Chro.*, qui est saint Germain l'Auxerrois ; Saint Hilary, paroisse, Sancto Elario en 1229 = saint Hilaire de Poitiers ; Saint Martin-by-Looe, Ecclesia Sancti Martini en 1282 = saint Martin de Tours...), les éponymes de paroisse sont ceux qui nous sont familiers en Bretagne : saints Tudy, Breock (= Brieuç), etc... On sait, par les travaux de J. Loth, que, au bas moyen âge, une forte proportion des habitants du Cornwall était d'origine bretonne, et un nouveau texte sur le sujet, provenant du Public record office de Londres, sera publié sous peu. Cet état de choses était sûrement ancien. Dans sa vie de saint Malo, le moine d'Alet, Bili, qui vivait au IX<sup>e</sup> s., nous précise que « beaucoup » de ses compatriotes se rendent vers cette « patrie ». Dès lors, on saisit l'aspect paradoxal de la thèse de M. Debary, selon laquelle le culte de saint Michel, en Bretagne, ne remonterait qu'au XI<sup>e</sup> siècle, tandis que, sur le continent même, aux frontières de la Bretagne, il est attesté plusieurs siècles plus tôt, ainsi que dans l'extrême nord-ouest européen ; selon laquelle ce culte, qui s'insère dans l'hagiographie de régions celtiques, toutes liées entre elles, peut être reconnu pour toutes ces régions comme antérieur au XI<sup>e</sup> siècle, sauf pour la Bretagne ; selon laquelle ce même culte n'aurait pu pénétrer en Bretagne « en grande partie imperméable aux influences romanes », mais cependant a pénétré en Cornwall, voire en Galles et en Irlande.

M. Debary fait état de deux autres arguments que l'on va examiner l'un après l'autre.

Les lieux de culte dédiés à saint Michel, et les possessions du Mont en Bretagne ne coïncident pas, à deux exceptions près, nous dit-il. Mais où sont donc les possessions du Mont en Galles, en Northumbria et en Irlande ? En fait, M. Debary n' imagine la propagation des cultes divers en pays celtique qu'à la façon dont elle se pratiquait le plus souvent en pays roman. Et l'œuvre des « peregrini » ? Il est sûr, par exemple, que des moines irlandais fondèrent des établissements monastiques en Islande, dont il reste fort peu de choses. Ces moines étaient des explorateurs. Le livre d'Enoch et d'Elie, inséré dans un manuscrit du monastère de Saint-Matthieu, montre que les moines bretons, eux aussi, étaient de fort hardis explorateurs, allant jusqu'aux extrémités des océans (cf. *Gotefridi Viterbiensis Pantheon*, 3<sup>e</sup> éd., Ratisbone, 1726 ; E. Beauvois, *La grande terre de l'Ouest dans les terres celtiques du moyen âge*, Madrid 1882). N'est-il pas naturel de penser d'abord à ces moines pour expliquer la propagation d'un culte qui se porta surtout sur les hauteurs, les lieux côtiers et les îles ?

Reste la question de la substitution du culte chrétien au culte païen, qui, selon M. Debary, n'aurait pas eu lieu dès que le christianisme s'implanta dans les différents pays. C'est un fait bien connu que les Celtes, comme, de façon générale, les autres peuples de l'Antiquité, vouaient un culte aux hauteurs, aux promontoires, à l'eau, aux pierres, aux arbres, etc... Dans son beau travail sur les *Cultes païens de l'Empire romain* (vol. III, 1921, p. 293), Toutain a cité quelques noms de montagnes divinisées : Vosegus, Bergonia, Albiorix, Brigindo, d'autres encore. Cette liste est très loin d'être exhaustive. Gildas « le Sage », qui écrivait au VI<sup>e</sup> siècle, dénonce les anciennes croyances dans « les montagnes, les fontaines, les collines ». On sait par P. MELA (*De Chorographia*, III, 6, 48) que l'île de Sein était une sorte de sanctuaire celtique, et il y avait d'autres îles-sanctuaires en Gaule. Or, les instructions constantes des papes et des conciles ont été de lutter contre ces cultes. A saint Augustin, il est ordonné de transformer les coutumes païennes en « solennité chrétienne » (BÈDE, *Hist. Ec.*, I, 30). Les Conciles d'Arles (452), de Tours (566), de Rouen et de Tolède (VII<sup>e</sup> s.) ont renouvelé ces consignes.

Que ce soit bien ce qui s'est passé, c'est ce que nous montrent quantité de trouvailles archéologiques : églises bâties sur des temples, statues de divinités mises en pièces et jetées dans des puits ou des rivières, etc... (cf. E. MALE, *La fin du paganisme en Gaule*, Paris 1950, p. 38) ; ou encore de faits linguistiques : par ex., l'évolution du gréco-latin *basilica*, « temple, forum », devenu « église » et représenté sous la forme Bazouges, etc..., l'évolution similaire de *loucos*, *locus*, signalé ci-dessus, entre autres nombreux exemples. Dans le cas particulier qui nous intéresse ici, on notera qu'au Mont-Dol (c'est-à-dire pratiquement à Dol), là où existait un culte (d'origine orientale) à Mithra, il existe une chapelle à saint Michel. Faut-il rappeler ici que Dol, devenue la métropole de Bretagne, était le siège de saint Samson, qui, d'après les meilleures estimations, mourut en 566 ? Or, Samson était connu comme un grand pourfendeur de païens, et se manifesta comme tel lors de son passage en Cornwall. Cependant, si l'on adopte le point de vue de M. Debary, il faudrait croire que ce culte de Mithra se serait poursuivi jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, peut-être avant cependant « mais rien n'est moins certain » (art. cité, p. 61). Encore s'agit-il là d'une concession, due à la proximité du Mont Saint-Michel !

Un autre cas typique est celui de Langon, dans le sud de l'Ille-et-Vilaine. On a consacré à son temple de nombreux articles (cf. Ch. LANGLOIS, *Nouvelle Revue de Bretagne*, t. II, 577-582 ; BRUNE, *Chapelle gallo-romaine de Langon, Association bretonne*, I, 1849, p. 171-172, etc.) et il est certain que ce lieu a été associé



au culte des eaux. Or, comme le constate M. Debary, on y trouve aussi aujourd'hui un culte en l'honneur de saint Michel <sup>1</sup>.

Deux autres remarques, pour terminer, toujours dans ce même domaine.

L'un des meilleurs spécialistes de la toponymie anglaise (et l'auteur du *Concise Oxford dictionary of English place-names*), E. Ekwall, dans une étude parue à Lund en 1959 (*Etymological notes on English place-names*) a révisé sa première interprétation d'une série de noms du Lancashire et d'ailleurs, contenant un élément « Cader », donné à des collines et des hauteurs. Dans cette étude, il y voit le gallois moderne *cadair*, chaise. Or ce nom est, en gallois, associé à des noms illustres, par exemple Maxen (Macsen), c'est-à-dire l'empereur « Magnus Maximus » (moyen gallois *Kadeir Vaxen* des Mabinogion), mais aussi à des noms de saints. En Cornwall, on retrouve justement Cadar Myghal « la chaise de (St) Michel ». En Bretagne, diverses éminences, ou de hauts rochers, dans les terres ou sur la côte, sont également appelés « kador », ou « kadoran » (petite chaise) ou « kadorek » (en forme de chaise). Ekwall ne voit pas très bien cependant comment on a pu passer du sens de « chaise » à celui de « colline » : « Such a development, écrit-il, is not easy to account for » (*op. cit.*, p. 28). En fait, il n'y a pas eu passage de sens de « chaise » à « colline » : c'est la colline qui est assimilée à la résidence d'un dieu ou d'un héros, plus tard d'un saint. En Irlande, le « bon dieu » vit dans la colline appelée « Sîd al Femen », et les fées (side) vivent généralement dans un « sîd ». D'autres héros-fées habitent dans un « bri » (mont) comme Midir, mari de la Belle Étain, qui habite le Bri Léith, « le mont gris ». Au Pays de Galles, gorsedd « siège élevé, trône » est un nom donné à différentes hauteurs (par ex., dans le comté de Flint), ou encore eiteddfa, « siège ». A Abergynolwyn (comté de Merioneth), il y a une hauteur appelée Eisteddfa Gadfan à côté d'une fontaine « de Gadfan », « saint » gallois. Pour en revenir au gallois *kadeir*, breton *kador*..., il y a lieu de noter que, puisque l'on trouve ce type de noms dans le Lancashire, c'est qu'ils sont très anciens, car ce comté a été occupé par les Anglo-saxons au début du VII<sup>e</sup> siècle, et même plus tôt si l'on en croit Ekwall (*The place-names of Lancashire*, Manchester 1922, 231-232).

---

(1) Il faut noter que la liste des lieux de culte à saint Michel n'est pas complète dans la liste de M. Debary. A Saint-Ganton (I.-et-V.), il y avait aussi une chapelle (cart. St-Melaine, f<sup>o</sup> 209) et la ville de Rennes avait également une chapelle « St-Michel du Château » (BOSSARD, *Dictionnaire*). — D'autre part, on ne trouve pas dans cette liste les noms de lieux du type « Enez Sant Mikael », « île de Saint-Michel » de la côte (Répertoires 1559, 2871, 3752, 5552 et 5553 des *Toponymies nautiques* publiées par les « Annales hydrographiques »).

Ceci ne signifie pas, naturellement, que ces hauteurs étaient toutes consacrées à Mithra, ou Mercure. Plusieurs des exemples cités montrent le contraire. Mithra et Mercure n'appartiennent pas au Panthéon celtique, et avaient du reste eux-mêmes succédé à des divinités celtiques ou pré-celtiques plus anciennes. Mais le christianisme lutta, dès qu'il fut assez fort pour le faire, contre leur culte. Il ne réussit pas du reste toujours à faire disparaître les noms des divinités anciennes, car, souvent, ces noms sont ceux mêmes des monts (et des fleuves ou rivières) associés à la vie de chaque jour et résistant de ce fait aux siècles et aux millénaires<sup>2</sup>.

Dans cette lutte contre le culte des hauteurs, c'est souvent la popularité de l'Archange qui a été utilisée. Mais l'on entrevoit différents cas où l'Archange a eu des concurrents. En Bretagne, l'une des collines les plus élevées est le Mene Bre, qui a plus de 300 m. Elle est couronnée par une chapelle de Saint-Hervé. On sait, par la Vie de ce saint, qui n'est pas très ancienne, mais fait état de traditions qui sont sûrement véridiques, que c'est là que fut excommunié le « tyran » Conomore, par un groupe d'évêques bretons auquel s'était joint le populaire saint Hervé. Or cette pratique consistant à monter sur une hauteur pour donner la justice ou légiférer était certainement générale en Bretagne et dans les pays celtiques. Sur les hauteurs de Saint-Gilles de Pligeaux (Côtes-du-Nord), à 278 m d'altitude, existait jadis une « Roc'h al lez » ou « pierre de justice », brisée en 1810 (cf. *Mémoires de la Soc. d'ém. des C.-du-N.*, 1910, 174-175). Près de Brest, existe une commune de « Brelès » « cour de la hauteur ». Cette pratique se retrouve chez d'autres peuples, par exemple les Scandinaves et les Francs. Est-il nécessaire d'évoquer ici le mont Sinaï et le « Sermon sur la montagne » ? Mais, en pays celtiques au moins, cette pratique devait être associée à des rites païens, dont il y a différentes traces sur le Mene Bre (esplanade demi-circulaire signalée par Jollivet dans sa *Géographie des C.-du-N.* ; menhir au pied duquel on a découvert des restes humains ; foire aux chevaux, qui subsiste encore actuellement et remonte au plus lointain passé et qui, en Gaule,

---

(2) On fixe souvent l'époque de la christianisation des masses à une date beaucoup trop ancienne. En Grande-Bretagne, quoique le pays fût officiellement chrétien au IV<sup>e</sup> siècle, il faut attendre plusieurs siècles pour que, en fait, l'on puisse dire que les foules étaient chrétiennes. En Northumbria, Miss WHITLOCK a montré que, encore au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, la grande majorité du peuple était hostile au christianisme (*Trans. Royal Historical Society*, 4th Ser., XXXI, 83). En Gaule, avant saint Martin de Tours, il y avait fort peu de chrétiens dans l'Ouest de la Gaule (Cf. MALE, *op. cit.*, p. 33 sq.).

décèle souvent un ancien sanctuaire). Saint Hervé, ici, a donc pris le pas sur saint Michel. De même, dans l'île de Man, en Grande-Bretagne, où le petit parlement local se réunit sur la colline de Tynwald, et porte son nom (qui est vx. nor. : vieil isl. Ping « assemblée » + vald « pouvoir, autorité »), c'est saint Jean-Baptiste qui est le patron de l'église construite au pied du mont. Pourquoi ? Parce que la foire très ancienne qui se tenait également ici avait lieu le 24 juin, à l'époque de la grande fête celtique, encore célébrée ici et là en France par des feux dits « de saint Jean ». En mannois, la montagne s'appelle « Cronk y Keeilown », la « colline de l'église de Jean » (réf. R.H. Kinvig, *A history of the isle of Man*, Liverpool 1950, p. 63). En Irlande, saint Patrice, quand il commença à évangéliser le pays, s'attaqua à Teamhair na Ríogh, dans le comté de Meath, siège de l'Ard-rí « roi suprême », construit également sur une colline d'où l'on domine tous les alentours. Il ne reste plus rien du palais du roi Cormac et de la fameuse salle de banquet, mais l'on continue à se rendre en pèlerinage, le jour de la saint Patrice, à Teamhair na Ríogh (ou Tara). Le biographe du saint nous dit que ce dernier y voyait le principal centre de druidisme de l'île. C'est un fait connu par ailleurs que des foires et assemblées ont subsisté longtemps en Irlande aux autres « teamhraca » (teamhair, pl. teamhraca, est un terme générique qui désigne une hauteur bien en vue). A noter qu'un des flancs de la colline de Tara s'appelle toujours « Fân na Carpat » « la pente des chars », souvenir, vraisemblablement, des joutes de chars qu'aimaient les Irlandais et les Gaulois, et qu'il faut rapprocher de ces foires de chevaux qui ont subsisté en Gaule. Retenons ici, pour notre propos, que c'est en quelque sorte saint Patrice, l'évangéliste de Tara, qui s'est indirectement substitué aux anciens dieux des Celtes<sup>3</sup>, bien qu'il n'y possède pas de lieu du culte déterminé.

\*  
\*  
\*

En résumé, rien ne nous permet de penser que les noms en lok-, en composition avec le nom de saint Michel ou avec tout autre nom, sont de création postérieure au x<sup>e</sup> siècle. Certains toponymes en Lok- peuvent être même, au contraire, de haute antiquité. Quant au culte de saint Michel, rien ne nous autorise à le fixer à une date plus récente que celle qu'on lui fixe sur le continent aux frontières de la Bretagne, et, outre Manche, en Northumbria, en Galles, en Angleterre ou en Irlande, pour ne pas parler du cas particulier du Cornwall.

Paul QUENTEL.

(3) On ne sait pas quand Tara a été détruite, mais il est probable que ce fut pendant les invasions normandes. Cf., pour la question : R.A.S. MACALISTER, *Tara : A pagan sanctuary of ancient Ireland* (London, 1931).

*J'ai pris connaissance avec intérêt du travail de M. Quentel. Je ne ferai à son sujet que deux observations :*

*La première, c'est que M. Quentel affirme que rien ne nous permet de penser que les noms en LOK en composition avec le nom de S. MICHEL ou avec tout autre nom sont de création postérieure aux invasions normandes. En réalité, aucun document antérieur au X<sup>e</sup> siècle n'en fait mention et ce fait est pourtant significatif. Même Outre Manche, M. Quentel ne donne que deux exemples, Luxulyan et Wenlock. Or, trouve-t-on Luxulyan avant le X<sup>e</sup> siècle ? J'en doute ; quant à Wenlock, ce serait un loc sans nom de saint accolé. La prudence à son égard s'impose.*

*J'avoue donc ne pas être convaincu.*

*La deuxième, c'est que M. Quentel ne semble pas avoir eu connaissance du très beau travail d'ensemble de M. Pierre Morel sur « Saint Michel dans les Titulatures et le Patronage des lieux de culte et dans la Toponymie française »<sup>1</sup>.*

*M. Morel, analysant mon article et celui de Dom Jacques Dubois<sup>2</sup>, pense que le culte de saint Michel n'a pas pénétré profondément en Europe avant le XI<sup>e</sup> siècle, qu'en aucun cas saint Michel ne s'est substitué immédiatement à Mercure ou à Mithra ; qu'enfin, et sur ce point nous différons d'opinion, l'influence du Mont, eu égard au petit nombre de ses possessions en Bretagne, a été sensible dans cette province, alors que Dom Dubois écrit<sup>3</sup> : « Les églises qui ont saint Michel pour titulaire sont très nombreuses... Mais il ne faut pas se faire d'illusion, la contribution directe de l'abbaye du Mont Saint-Michel a été extrêmement faible... Rien ne permet de supposer que les moines se sont institués propagateurs du culte de saint Michel. »*

*La discussion reste donc, on le voit, très ouverte.*

*Quoi qu'il en soit, le travail de M. Morel est de la plus haute importance<sup>4</sup>.*

Michel DEBARY.

(1) Extrait de l'ouvrage : *Millénaire Monastique du Mont Saint-Michel*, t. III, Culte de saint Michel et pèlerinage au Mont, Paris, Lethielleux, s.d.

(2) « Les dépendances de l'abbaye », dans *Millénaire Monastique*, t. I, p. 623.

(3) *Op. cit.*, p. 653.

(4) *Op. cit.*, notamment article Ille-et-Vilaine, p. 171 et ss.